

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Poitiers - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Poitiers - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (28746)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (28746)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	887	885	70	32

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (28746)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	387	386	39	20	62,5 %
			Masculin	500	499	31	12	37,5 %
			Total	887	885	70	32	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (28746)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	6	0	0	0 %
				Sans mention	172	172	0	0	0 %
				AB	315	315	4	2	6,3 %
				B	209	209	25	13	40,6 %
				TB	86	86	39	17	53,1 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	790	790	70	32	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	2	0	0	
				Sans mention	41	41	0	0	
				AB	24	24	0	0	
				B	4	4	0	0	
				TB	1	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	1	0	0	
				Total	73	73	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	7	7	0	0	
				AB	8	8	0	0	
				B	1	1	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	17	17	0	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	2	0	0
			Total		3	2	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	2	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				Total	4	3	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (28746)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	793	792	67	32	100 %
			En réorientation	55	55	3	0	0 %
			Non scolarisés	33	33	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	4	3	0	0	0 %
			Autres	2	2	0	0	0 %
			Total	887	885	70	32	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (28746)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	245	245	27	16
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	176	176	13	5
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	131	131	26	10
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	55	55	1	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	39	39	0	0
			Autres doublettes	127	127	3	1
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS) (28746)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	31,7 %	31,7 %	38,6 %	50 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	22,8 %	22,8 %	18,6 %	15,6 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	16,9 %	16,9 %	37,1 %	31,3 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	7,1 %	7,1 %	1,4 %	0 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	5 %	5 %	0 %	0 %
		Autres doublettes	16,4 %	16,4 %	4,3 %	3,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Compétences scientifiques (Notes de Première et Terminale. Attribution de 80 points maximum)	Notes des bulletins	Essentiel
	Compétences littéraires (Notes de Première et Terminale. Attribution de 40 points maximum)	Notes des bulletins	Très important
	Compétences sportives (Notes en EPS + éléments de preuves sur le niveau de pratique sportive scolaire-UNSS et extrascolaire. Attribution de 5 points maximum)	Notes des bulletins	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences méthodologiques et collectives (Option pratiques, activités interdisciplinaires, projet divers - Attribution de 10 points maximum)	Appréciations des bulletins, fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation entre le profil du candidat et son projet de formation (Capacité du candidat à se projeter dans la formation Attribution de 10 points maximum)	Fiche Avenir, projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Niveau de pratique sportive et culturelle (Activités extra-scolaires (pratiques fédérales, artistiques ou non compétitives), résultats sportifs)	Projet de formation motivé, rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Investissement associatif et citoyen (Éléments de preuves sur le niveau d'engagement. Attribution de 10 points maximum)	Projet de formation motivé, rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Écologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Mercatique (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La procédure de classement des candidatures de la Licence STAPS Accès Santé repose sur celle mise au point par la C3D STAPS (Conférence des Doyens et Directeurs STAPS) pour le classement des candidatures de la Licence STAPS. Celle-ci consiste en une évaluation des attendus spécifiques aux formations STAPS, à savoir : « disposer de compétences scientifiques », « disposer de compétences argumentaires et littéraires », « disposer de compétences sportives » et enfin « manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes ».

Les notes sur 20 collectées sur Parcoursup en Première et des 2 premiers trimestres de Terminale sont moyennés puis associés à des coefficients, pour calculer les moyennes pour les compétences scientifiques et littéraires. Ce traitement permet de favoriser les candidats ayant reçu de bonnes évaluations au cours de leur cursus.

Les candidates et candidats à la Licence STAPS Accès santé répondent également à un questionnaire d'auto-évaluation concernant (1) leur niveau sportif scolaire et extra-scolaire, (2) qualifications ou expériences d'encadrement, et (3) qualifications ou engagements dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de la vie civique, citoyenne ou associative. Ces informations permettent de renseigner plus précisément les compétences sportives et d'encadrement/engagement citoyen. Pour les plus hauts niveaux de qualification, les réponses doivent être attestées par des pièces justificatives, téléchargées sur la plate-forme Parcoursup. Ces pièces sont clairement décrites pour chaque niveau de réponse, de manière à éviter toute ambiguïté.

Les données de la fiche avenir présentant notamment des évaluations plus globales des lycéenne et lycéens et de leurs projets de la part des enseignants et des chefs d'établissements sont également prises en compte à travers l'attendu « Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS ».

Dans ce processus, l'intervention humaine consiste en la vérification des pièces justificatives présentes dans les dossiers des candidates et candidats, ce qui permet de corriger les éventuelles erreurs d'auto-évaluation. Ces pièces constituent des éléments clés pour juger de la motivation et de l'engagement durable de l'étudiant ou étudiante dans son projet professionnel. Les différences de classement entre les différents bacs et entre les candidats en réorientation et les primo-accédant à l'enseignement supérieur ont également été corrigées par la commission.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La Licence STAPS accès Santé est une filière en tension (960 candidatures ; capacité d'accueil 30 places) qui nécessite d'anticiper au maximum l'élaboration de son dossier Parcoursup, en favorisant la construction d'un parcours personnel permettant la réussite dans ces études. De très bons résultats académiques (notamment dans les matières scientifiques) sont indispensables. Un bon niveau de pratique sportive et d'engagement citoyen constituent un élément d'appréciation complémentaire.

L'examen des dossiers est effectué selon les éléments de preuve déposés sur la plateforme Parcoursup, il est donc important d'anticiper le recueil de ces éléments auprès des organismes certificateurs.

Le projet de formation doit montrer la capacité du candidat à se projeter dans son parcours de formation et mettre en exergue l'adéquation de son profil avec son projet professionnel (les phrases du type « j'ai toujours rêvé d'être médecin » ou « j'aime le sport depuis que je suis tout petit » sont à éviter).

Signature :

Virginie LAVAL,

Président de l'établissement Université de Poitiers